

SÉANCE DU 02 FÉVRIER 2021

CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON

Présents : N. LAFON, J. LAFON, M. MARTIAL, L. BALSE, J. HOOGENBERGP. MALBY, A. DESPONT, A. DELCOUSTAL, G. COURATIN, J. DEN HEIJER, M. DEBIARD

Secrétaire de séance : Michel DEBIARD

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 05 JANVIER 2021

Les élus approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 05 janvier 2021.

SIVU DU CHENIL

Madame la Maire indique que les communes de Saint-Front sur Lémance et Puysserampion demandent à adhérer au SIVU Chenil Fourrière et que toutes les communes adhérentes doivent délibérer pour accepter leur adhésion. Suite à cet exposé, les élus votent leur adhésion à l'unanimité.

Délib. 202105

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

CONVENTION AVEC FUMEL VALLÉE DU LOT

Madame la Maire expose que la mairie doit commander de la castine pour réparer la piste forestière de Bayssette. Le coût est de 144 € TTC. Afin de passer la commande, la mairie doit signer une convention avec Fumel Vallée du Lot qui la fournira. La convention est votée à l'unanimité.

Délib. 202106

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

MOTION

Les élus votent à l'unanimité la motion ci-jointe pour soutenir les structures et associations culturelles de Fumel Vallée du lot.

Délib. 202107

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

TRAVAUX

École : Les élus acceptent le devis de l'entreprise Chateaufort Camille pour la peinture du plafond du restaurant scolaire. Il s'élève à 1 356 € TTC. Les travaux seront réalisés pendant la 1^{ère} semaine des vacances d'hiver.

Chemin rural : Le chemin rural a été très abîmé par la pluie et le passage d'engins au niveau du lieu-dit La Comtesse. L'entreprise Llanas sera contactée pour un conseil.

Chemin de la Grand-Borde : Une partie du muret de séparation entre le chemin et une propriété située en dessous est abîmé. Une commission se rendra sur place pour étudier les travaux à réaliser.

ASSAINISSEMENT

Les responsables d'Eau 47 ont tenu une réunion avec les riverains du chemin de Lauzine en vue des travaux d'assainissement dont le coût de 89 600€ sera entièrement pris en charge par Eau 47. Six propriétaires sont concernés par 9 branchements. Les travaux débuteront en mai.

COMMISSION CHEMINS DE RANDONNÉE

La commission a reçu Gérard MULLER, responsable de la mise en place de chemins de randonnée pour VTT en Villeneuvois et référent de la Fédération Française de Cyclisme. Après avoir présenté le travail réalisé et écouté les projets locaux, il a indiqué que la condition sine qua non pour être référencé FFC est la création d'un club affilié. Cobby HOOGENBERG, responsable de la commission, indique qu'il y a des volontaires pour le créer.

COMMISSION MUSÉE

La commission musée s'est réunie le 28 janvier. Michel DEBIARD indique que l'exposition annuelle se tiendra du 16 mai au 30 septembre et qu'on y présentera le travail de Pascal Lacroix, céramiste de Tournon d'Agenais, qui mène une recherche sur la mémoire industrielle.

Pour ce qui est de la foire à la poterie, l'expérience de l'élargir sur deux jours – les 8 et 9 août- va être tentée afin de la redynamiser.

CHAMBRE D'AGRICULTURE

La chambre d'agriculture mène, en partenariat avec Fumel Vallée du Lot, une étude sur les friches agricoles et les agriculteurs cédants afin de pouvoir mettre en place une politique de développement de l'agriculture.

EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Madame la Maire expose les difficultés que rencontrent les employés municipaux pour assurer l'ensemble des tâches demandées, en particulier pour le ménage et l'entretien des espaces verts. Elle invite les élus à réfléchir sur plusieurs possibilités : une réorganisation des tâches en interne, une embauche d'une personne sur 18 à 20 heures par semaine (coût annuel évalué de 13 000 à 15 000 € par an environ), l'embauche de contractuels pour remplacement de congé et/ou supplément d'activité ou appel à des entreprises privées pour certains travaux. Aucune décision n'est arrêtée.

CHIENS ERRANTS

Madame la Maire indique qu'un chien inconnu erre dans la commune depuis plusieurs jours. Gérard COURATIN tente de le piéger pour le remettre au Chenil départemental. Une autre solution est l'appel au service spécial du SDIS pour l'endormir sous réserve de savoir où il se trouve (171,50 € l'intervention). Par ailleurs les élus souhaitent renouveler une information aux habitants pour rappeler que l'errance des animaux est interdite et pour leur demander de ramasser les déjections canines lors des promenades.

ANIMAUX NUISIBLES

Les élus décident d'adhérer à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles pour un coût annuel de 50 €. Les responsables de la fédération peuvent organiser des réunions d'information et prêter des pièges à ragondins.

PANNEAU D'INFORMATION

Afin de diminuer la dépense énergétique et la pollution lumineuse nocturne, les élus décident d'éteindre le panneau d'information de 18 heures (heure du couvre-feu actuel) à 6 heures.

FLEURISSEMENT

Après l'étude réalisée par Marie MARTIAL et Ludovic BALSE, les élus décident de supprimer 12 suspensions lors de la prochaine campagne de fleurissement. L'économie sera de 475,20 € et le travail d'arrosage sera diminué.

Par ailleurs, les jardinières seront plantées de façon à ce que le fleurissement soit persistant.

CADEAUX DE NAISSANCE

Les 4 cerisiers offerts pour la naissance des enfants de l'année ont été distribués et accueillis avec un grand enthousiasme par les parents.

VACCINATION

Dans le cadre de la campagne de vaccination contre la COVID 19, les élus visiteront les personnes de plus de 75 ans pour étudier leur situation et voir s'il faut organiser des transports pour certaines empêchées.

INFORMATIONS

Madame la Maire informe que Monsieur Éric SICOT va demander un permis de construire pour un bâtiment de 750 m² couvert de panneaux photovoltaïques, bâtiment qui servira à diversifier sa production.

Marie MARTIAL donne lecture des idées déposées dans la boîte de la mairie. On note les demandes suivantes :

Mise en place de containers de tri près du stade et du cimetière, installation d'une prise électrique au cimetière, création d'une aire d'accueil de camping-cars, organisation d'une « journée citoyenne » avec chantiers participatifs, aide aux habitants pour le fleurissement et extinction de l'éclairage public en cours de nuit.